

PROPRETÉ, TOUS CONCERNÉS !

Tout le monde souhaite vivre dans une ville propre. C'est pourquoi la municipalité consacre des efforts importants au nettoyage urbain.

Avec la Métropole, dont c'est la compétence, la ville :

- Renforce les actions de **nettoyage des voies publiques** et des marchés ;
- **Lutte contre les tags, l'affichage et les incivilités** avec les conseils de quartiers et les habitants ;
- Propose **près de 200 points d'apport volontaire** dans toute la ville pour le verre, les emballages recyclables, le papier, le carton et le textile ;
- Met à disposition une **déchetterie gratuite** 7j/7 ;
- Dispose d'un **garde champêtre** pour renforcer la sensibilisation et constater les infractions ;
- Organise des **campagnes de nettoyage** « Miramas propre » pour lutter contre les dépôts sauvages.

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Ramassage des déchets



La municipalité a mis en place, dès 2010, des règlements relatifs à la propreté sur les voies publiques ainsi que sur les marchés (le jeudi et le samedi matin).

Le service environnement municipal assure le nettoyage de la voirie, lutte contre la pollution visuelle et oeuvre, conjointement à la Métropole-Aix-Marseille-Provence, à la propreté de la ville.

→ [Visualiser la carte de la carte des points d'apport volontaire](#)

→ [Visualiser la carte de la collecte des ordures ménagères](#)

Déploiement d'un centre d'appel EAQ



A partir du **1er juillet 2023**, afin d'élargir l'offre de service auprès des habitants, les numéros de téléphone concernant les déchets des ex-territoires vers le centre d'appel « Engagés au quotidien » localisé sur le territoire métropolitain.

Numéro vert (gratuit) : 0800 94 94 08

Ce centre d'appels répond à vos questions concernant la thématique des déchets (problème de collecte, débordement de colonne de tri, compostage,...) du **lundi au vendredi sans interruption de 8h00 à 18h30, hors jours fériés ou chômés, et le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30.**

Cette évolution n'engendrera aucune interruption de service pour les habitants, les transferts d'appels entre numéros de la Métropole étant automatiques.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en charge de la gestion des déchets, assure :

- la collecte des déchets ménagers
- la collecte sur rendez-vous des encombrants et des déchets verts (inférieurs à 3 m3)
- la collecte des points d'apports volontaires : emballages recyclables (papiers, briques et emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, emballage en métal et tous les emballages en plastique y compris blisters, sachet, films alimentaires et barquettes).

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le guide [Miramas l'essentiel](#) ou via [Didzy, l'assistant zéro déchet](#).

Numéro vert (gratuit) : 0800 94 94 08

→ [Gestion des déchets : collecter, trier, réduire, traiter... un cercle vertueux](#)



Pour réduire les déchets, adoptez les réflexes du compostage et du broyage !

Composter est un moyen simple et efficace de réduire le volume de ses déchets et de contribuer à la préservation de l'environnement tout en obtenant un fertilisant naturel et gratuit pour son jardin. C'est aussi un moyen de réduire ses déplacements en déchetterie et de gagner en temps et en argent.

→ [Commander un composteur](#)

Le broyage permet également de réduire la masse des déchets végétaux du jardin et de la valoriser. Une fois bien réduits, ces déchets pourront être ajoutés au compost. Riches en éléments fertilisants, les copeaux issus du broyage peuvent également être étalés sous forme de paillage au pied des plantes ornementales et potagères. Ce paillis peut aussi protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales.

→ [Connaître les dates et lieux des opérations de broyage proposés par la Métropole](#)

Déchets simplifiez-vous la vie !

Pour aider les habitants du territoire à mieux gérer leurs déchets, la Métropole Aix-Marseille-Provence lance une nouvelle application « Adoptez le R3flexe » qui donne accès à des solutions depuis un smartphone

Disponible gratuitement pour [Android](#) et [iOS](#).

[Adoptez le R3FLEXE : signalez, agissez, contribuez à un territoire plus propre sur le site de la métropole !](#)



Ayez le bon geste, recyclez vos capsules de café !

Deux commerces sont membres de l'[Alliance pour le recyclage des capsules en aluminium](#) en tant que point de collecte des capsules de café usagées. Les Miramasséens peuvent donc déposer leurs capsules dans les bacs de collecte spécifiques des magasins suivants : Top Ménager et Carrefour Market. Une initiative locale supplémentaire pour la ville, engagée dans une logique d'économie circulaire et de proximité. L'aluminium est un matériau 100 % recyclable, ne le jetez plus !

Ramassage des encombrants

Pour les gros objets dont vous souhaitez vous débarrasser : un rendez-vous gratuit est possible auprès de la Métropole.

Numéro vert (gratuit) : 0800 94 94 08

Déchetterie



Pour le public : rénovée en 2018, la déchetterie est un service gratuit. Intervenant de l'économie sociale et solidaire, Déclic 13, l'association qui gère la déchetterie a confié une mission d'animation et de réemploi à la recyclerie, son atelier d'insertion. L'objectif est de favoriser l'emploi local et la récupération (notamment des encombrants).

Pour les professionnels : seuls les détenteurs de carte d'accès sont autorisés à y déposer leurs déchets. Le service est payant sauf pour le carton. Pour se procurer la carte, il faut contacter la régie des déchets au 04 42 11 26 51.

Numéro vert (gratuit) : 0800 94 94 08

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h

Vous souhaitez réparer plutôt que jeter

Des artisans de la réparation adhèrent à la marque **Répar'acteurs**, déployée sur le territoire. Ces artisans, par leur compétence, leur savoir-faire et leur engagement, mettent à l'honneur la réparation des biens et équipements avant tout remplacement par un objet neuf.

→ [Trouver un réparateur à Miramas](#)

En savoir plus

Service transition écologique

Adresse : 2, rue Pierre Tristani

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

→ [Charte de propreté](#)

→ [Guide du tri](#)